

## SYNTAXE EXTERNE DES SÉQUENCES DU TYPE (NE PAS) SAVOIR Q EN FRANÇAIS PARLÉ : L'APPORT DES INDICATIONS PROSODIQUES

Mathieu AVANZI  
Marie-José BÉGUELIN  
Université de Neuchâtel

### RÉSUMÉ

*En français comme dans d'autres langues, certaines séquences incluant une forme fléchie du V savoir suivies d'une interrogative elliptique (Dieu sait quand, je ne sais où, je sais pas comment, etc. = SQ) sont susceptibles d'apparaître en lieu et place d'un complément régi par un V adjacent ; elles sont alors candidates à être réanalysées en tant que constituants de bas rang, voire à être recatégorisées en tant qu'indéfinis. La présente étude fait le point sur ce phénomène et entreprend d'en clarifier les conditions d'apparition dans la langue parlée. Pour ce faire, une série de 43 exemples oraux de structures SQ sont analysés, du point de vue de leur syntaxe interne et externe, mais aussi, via le logiciel ANALOR, du point de vue des patrons prosodiques dans lesquels ils se réalisent. Bien que réalisée à partir de données limitées, l'étude permet de montrer dans quels cas la prosodie est clairement désambiguïsante, dans quels cas au contraire elle favorise une double analyse possible de SQ, soit comme énonciation indépendante, soit comme joker de constituant régi.*

### ABSTRACT

*In French as in many other languages, sequences including an inflected form of the verb savoir (to know) followed by an elliptic interrogative clause (God knows when, I don't know where, I don't know how, etc. henceforth SQ) can appear in place of a "canonical" complement governed by a verb in its vicinity. In these contexts, such sequences can be reanalyzed as low-ranked complements, or even be recategorized as indefinite elements. In this study, we take stock of this phenomenon and undertake to clarify the conditions within which it is realized in spoken French. To do so, the internal and external syntactic properties of 43 examples extracted from various spoken corpora are analyzed. Their prosodic attributes are also taken into account thanks to the ANALOR software. Despite the small dataset on which it is conducted, this study shows that prosody can, on the one hand, help to resolve ambiguity, on the other hand, favor a possible double interpretation of SQ, either as an independent clause, or as a filler governed complement.*

## 1. INTRODUCTION

Dans le cadre d'une recherche consacrée aux faits de parataxe, au sens large<sup>1</sup>, nous avons entrepris d'étudier les variations de statut grammatical qui affectent, en français, certaines séquences comprenant les verbes *importer* et *savoir* suivis d'une complétive non canonique, le plus souvent à la forme négative (*n'importe qui, quoi, comment, où, lequel* ; *je ne sais / on ne sait qui, quoi, comment, où, lequel*, etc.) – avec à la clé d'intéressants faits de réanalyse et de coalescence syntaxiques (cf. Béguelin 2002 et 2009). La présente étude se situe dans le prolongement de ces travaux. Elle vise à mieux cerner l'impact du facteur prosodique dans la dynamique d'un phénomène linguistique que nous avons principalement envisagé jusqu'ici à partir de données littéraires.

La première partie de notre étude fera le point sur l'ambiguïté syntaxique qui caractérise, dans certains de leurs contextes d'apparition, les séquences de type *n'importe Q* (ou en abrégé *NQ*) et *je ne sais Q* (*SQ*). Puis nous passerons à l'analyse prosodique, via le logiciel ANALOR, d'une quarantaine de séquences de français oral non lu contenant une suite de type *SQ*, la moins grammaticalisée des deux. Nous mettrons en lumière, autant que faire se peut, les corrélations qui existent entre statut syntaxique de *SQ* et type de réalisation prosodique, distinguant entre patron de regroupement, patron de rupture et patron de disfluence, cf. Avanzi (2012). Nous tirerons, pour terminer, quelques conclusions sur les conditions contextuelles des faits de « greffe » syntaxique (cf. Deulofeu 1989, 1999, 2010 et passim).

### 1.1. Un double fonctionnement syntaxique

Le cas de *NQ* est exemplaire du phénomène syntaxique qui nous occupe<sup>2</sup> :

- (1) [...] je savais bien qu'il y en avait un de vous deux du pays ; *n'importe qui*. (Marivaux 1734)
- (2) Il fut un temps où j'avais tant besoin d'argent que j'aurais épousé *n'importe quoi*. (Flaubert 1847)

Du point de vue de sa syntaxe externe, *NQ* relève ici de deux analyses entièrement différentes :

L'exemple (1) est clairement composé de deux constructions verbales (ou encore deux *clauses*<sup>3</sup>) mises en énonciation successivement ((CV<sub>1</sub>)<sub>g</sub> +

<sup>1</sup> Projets FNS « La structure interne des périodes » (subside 100012-113726/1) et « La structure interne des périodes : nouveaux développements » (subside n°100012-126745). Les résultats de ces recherches ont été notamment publiés dans Béguelin (2007, 2009, 2010), Béguelin et Conti (2010), Conti et Béguelin (2010) ; Avanzi (2010, 2012) ; Avanzi et Lacheret-Dujour (2010).

<sup>2</sup> Pour plus de détails, cf. Béguelin (2002).

(CV<sub>2</sub>)<sub>ε</sub>). *N'importe* joue dans la deuxième clause le rôle d'un V recteur impersonnel (on le rencontre également avec le clitique sujet *il* : *il n'importe*), en un sens proche de notre actuel *peu importe* ; il régit une interrogative indirecte elliptique<sup>4</sup> (*n'importe qui* ≡ [*il n'importe qui de vous deux*]). Du point de vue de la pragma-syntaxe, la séquence (1) illustre une routine discursive de type *action-confirmation*, au sens de Berrendonner (2003, 2008) et du Groupe de Fribourg (2012 : 243). En effet la CV *n'importe qui* commente le constituant *un de vous deux*, objet du V *il y a* : elle vient signaler *a posteriori* que, dans le cadre du paradigme préconstruit par *vous deux*, l'identité exacte de cet objet est non pertinente. La seconde clause permet ainsi d'anticiper une question que pourrait éventuellement se poser l'interlocuteur (*lequel des deux ?*)

Par convention, nous appellerons **G1** cette analyse où *NQ* a un statut clausal et où *n'importe* est un V constructeur de plein exercice, à la modalité négative.

Contrairement à (1), l'exemple (2) ne contient qu'une clause, mise au service d'une seule opération énonciative. *NQ* y occupe la place d'un complément valenciel du V *épouser*, lequel, sans lui, se trouverait sémantiquement insaturé. *NQ* peut y être considéré comme une « greffe », au sens de Deulofeu (1989, 1999, 2010). Cependant, dans le contexte en question, le segment greffé a été réanalysé en tant que pro-SN indéfini (cf. Haspelmath 1996), avec un sens de « distributif aléatoire » (Wilmet 2007), opération dans laquelle *n'importe* a évidemment perdu son rôle de V constructeur (cf. dans le même sens Rigaud (2013 : 187-189)). Les grammaires du français moderne entérinent au plan catégoriel cette (ré)interprétation micro-syntaxique de *NQ* en intégrant ce dernier dans le paradigme des pro-SN (ou Adj) indéfinis (Riegel *et al.* (2009 : 381)).

Dans la suite, nous appellerons **G2** cette analyse où *NQ* constitue un constituant de bas rang, réinterprété comme un indéfini.

Les séquences superficiellement identiques [*CV n'importe Q*] reflètent donc, dans (1) et (2), des statuts syntaxiques distincts : dans (1), prosodiquement segmenté, *NQ* constitue une unité maximale de la micro-syntaxe ; au plan pragma-syntaxique, il fonctionne en tant qu'énonciation commentative autonome et *importer* y est un V constructeur<sup>5</sup>. Dans (2), *NQ* est prosodiquement lié au V *j'aurais épousé* et fait partie intégrante de sa

<sup>3</sup> Dans la terminologie du Groupe de Fribourg (2012), chapitre III.

<sup>4</sup> Ou « fragmentaire » : sur ce débat entre explication par « ellipse » et explication par « fragment », voir l'analyse et les propositions récentes de Rigaud (2013).

<sup>5</sup> Notons que ce V est sensible à la concordance des temps dans un exemple comme :  
Plusieurs d'entre eux ne voulaient que faire un livre, *n'importait quel*, pourvu qu'il fût accueilli. (Rousseau 1778)

D'autre part, il construit des compléments dont la préposition est sélectionnée par le verbe éllipsé de l'interrogative indirecte : Frantext fournit ainsi 8 exemples, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de [*il*] *n'importe à quel prix* [*i.e. on les vendra, on les achètera, etc.*]. Cf. n. 8.

valence ; il y représente un constituant de statut micro-syntaxique, rattaché du point de vue catégoriel à la classe des pro-SN indéfinis.

Cependant, les situations ne sont pas toujours aussi tranchées que dans (1) et (2), et à conditions communicationnelles identiques, certains contextes admettent ambigument l'une et l'autre des deux analyses que nous venons de mettre en évidence. Cf. :

- (3) je me disais quand j'aurai vingt ans on m'aimera sans doute, j'aurai rencontré quelqu'un, *n'importe qui*, une femme enfin [...] (Flaubert, 1841)
- (4) Vers l'automne, je ne pense plus guère, mais j'ai grande envie de savoir, *n'importe quoi* ; j'embrasse ordinairement alors une foule d'études diverses. (Michelet, 1823)

Dans (3) et (4), *NQ* est interprétable aussi bien selon G1 que selon G2, sans que le sens communiqué en soit affecté de manière déterminante. Selon G1, les séquences concernées forment une clause verbale autonome, avec la fonction commentative qui a été illustrée à propos de (1). Selon G2 en revanche, les mêmes séquences sont traitées comme des pro-SN indéfinis : *NQ* fonctionne alors au même rang de la structure que *quelqu'un* et *une femme* (3), ou que l'objet zéro de *savoir* (4). Dans (3), G2 voit dans *NQ* le constituant d'une « liste »<sup>6</sup> énumérative micro-syntaxique, incluant ses voisins *quelqu'un* et *une femme*.

À la suite de Jespersen (1976) et Blinkenberg (1950), nous appelons *métanalyse* ce type d'ambiguïté grammaticale qui reste dépourvu d'effets sémantiques et pragmatiques déterminants, mais qui ne demeure pas sans effets collatéraux sur le système linguistique.

En effet, il existe on l'a vu des emplois univoques de *NQ* en tant que constituant régi, par un V comme dans (2), ou par une préposition comme dans (5) ci-après :

- (5) Frédéric savait par lui-même combien il est difficile d'en obtenir tout de suite, *à n'importe quel prix*. (Flaubert, 1869)

Toutefois, ces emplois univoquement micro-syntaxiques sont tardifs dans l'histoire du français et n'apparaissent dans le corpus Frantext qu'à partir des années 1830 (cf. Béguelin 2002). Ils sont apparemment le produit d'un changement linguistique que l'on peut situer, en l'état actuel des corpus disponibles, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut supposer que l'apparition de ces emplois où *NQ* relève de G2 a été préparée par une réanalyse intervenue au préalable dans les contextes qui s'y prêtaient, du type de (3) et (4) *supra*. Les étapes logiques du changement intervenu peuvent dès lors être décrites comme suit :

---

<sup>6</sup> Cf. sur ce point Blanche-Benveniste *et al.* (1990).

ÉTAPES LOGIQUES DU CHANGEMENT	STATUTS SYNTAXIQUES DE <i>N'IMPORTE Q</i>	CONTEXTES CONCERNÉS
Synchronie 1	G1 uniquement. (Il) <i>n'importe Q</i> a un statut clausal.	Tous contextes
Synchronie 2	Métanalyse G1/G2 La séquence <i>n'importe Q</i> est ressentie soit comme une énonciation à part entière, soit comme une greffe <sup>7</sup> investissant une position régie par le V adjacent.	« En liste » (post-complément régi, cf. (3), post-complément zéro, cf. (4))
	G1	Emplois typographiquement autonomes et hors liste, du type de (1).
Synchronie 3	G2 + recatégorisation : <i>n'importe Q</i> = pro-SN ou pro-Adj indéfini.	Emplois en tant que sujet et en tant que régimes de préposition (= contextes où <i>n'importe Q</i> est exclu en Synchronie 1 <sup>8</sup> )
	G1/G2	« En liste » (post-complément régi, post-complément zéro)
	G1	Emplois typographiquement autonomes et hors liste (avec le sens de l'actuel <i>peu importe Q</i> )

Tableau 1. – Étapes de la réanalyse impliquant *n'importe Q*

On pourra qualifier de *grammaticalisation*, au sens de Meillet (1912), l'évolution décrite ci-dessus, dans la mesure où elle conduit, à partir de matériau « lexical » (un V à la forme négative accompagné d'une complétive elliptique), à nourrir une catégorie considérée comme « grammaticale » – en l'occurrence celle des indéfinis. Cependant, on ne pourra la qualifier de telle si, avec Haspelmath (1998), on oppose la *grammaticalisation*, en tant que processus de coalescence prétendument « graduel », à la réanalyse, laquelle implique – comme cela survient dans la Synchronie 2 posée ci-dessus – une

<sup>7</sup> Cf. Deulofeu (2010) et *infra* § 2.1.

<sup>8</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve ainsi dans les textes que *n'importe à quel prix* (G1), cf. n. 5. Le XIX<sup>e</sup> siècle voit l'essor de G2 : Frantext atteste, entre 1801 et 1900, 8 séquences à préposition initiale à *n'importe quel prix* (qui ne peut refléter que G2) à côté de 14 *n'importe à quel prix* (qui reflète G1).

réinterprétation « brutale » de la suite paratactique concernée<sup>9</sup>. Quoiqu'il en soit, il serait clairement inapproprié à notre sens de supposer que *NQ* dérive par une sorte de vocation interne vers le statut d'indéfini : car le changement de statut qu'il subit et qui permet l'apparition de (2) et (5) n'est que le contrecoup d'une réinterprétation qui affecte *dans leur ensemble* les séquences syntagmatiques du type (3) et (4), sous l'effet probable d'une attraction analogique dont il sera question au § 1.2. La cooccurrence, fréquente dans le corpus Frantext, de suites appositives comme *quelqu'un, n'importe qui* (12 exemples), ou encore *quelque chose, n'importe quoi* (40 exemples) a pu favoriser le recyclage d'une clause verbale commentative *NQ* en tant qu'indéfini de même rang syntaxique que le terme glosé : il y a clairement ici une pression de l'ordre syntagmatique sur celui des équivalences paradigmatiques.

### 1.2. Le cas de (*ne pas*) savoir *Q*

Les interrogatives elliptiques impliquant une forme niée du V *savoir* (*SQ*), du type *je ne sais (pas) qui, quoi, lequel*, etc., auxquelles sera consacrée la suite de cette étude, présentent une ambiguïté de statut qui ressemble à celle qui vient d'être sommairement décrite ; *je ne sais / on ne sait / Dieu sait Q* ont d'ailleurs été, eux aussi, intégrés par les grammairiens dans la catégorie des indéfinis (Le Goffic 1996 ; Grevisse et Goosse 2008 ; Riegel *et al.* 2009).

Ainsi, *SQ* fonctionne à deux rangs de la structure syntaxique : soit au niveau macro- ou pragma-syntaxique, au sein d'une clause à contenu épistémique qui permet d'accomplir un « aveu d'ignorance », cf. (6) et (7) ci-dessous ; soit au niveau micro-syntaxique, dans des contextes où, via une énonciation « greffée », il investit une position régée, cf. (8)-(9) :

- (6) une vieille femme portait le deuil, *je ne sais de qui*, nous reçut et nous introduisit dans un vaste appartement (Janin, 1829)
- (7) on leur donnait à manger en plus quand il y avait de la neige *je sais plus quelle année* (oral CFPP)<sup>10</sup>
- (8) on a massacré sur les boulevards et ailleurs, fusillé *on ne sait où on ne sait qui* (Hugo, 1852)
- (9) y avait des cassettes chez lui qu'il avait filmées avec *je sais pas qui* (oral PFC)

Du point de vue de sa syntaxe externe, *SQ* peut ainsi fonctionner, à l'instar de *NQ*, comme régime d'une préposition (ex. 9). Il peut aussi saturer

<sup>9</sup> De ce problème qui n'est pas seulement d'ordre terminologique, mais qui engage toute une vision du changement linguistique, on peut se sortir, comme le fait Bybee (2010), en voyant dans la grammaticalisation le produit d'une suite de réanalyses.

<sup>10</sup> Les références aux corpus sont données en abrégé, cf. *infra* § 2.1.

la valence ou la rection d'un verbe adjacent qui, s'il était dépourvu de complément, serait *ipso facto* dépourvu de pertinence informationnelle ; cette situation est illustrée dans (8) ci-dessus, où l'on s'attend à ce que la rection du verbe *fusiller* soit saturée de manière analogue à celle dont l'a été, juste auparavant, le verbe *massacrer*. En vertu de son sémantisme, *SQ* fonctionne donc comme une sorte de joker apte à remplir diverses positions de constituants micro-, qui peuvent aussi être internes au SN : ainsi dans le vieux délocutif *un je ne sais quoi*, voire occasionnellement dans la base d'un dérivé en *-(t)ième* : *La on-ne-sait-plus-combientième conférence internationale sur le climat (Canard enchaîné, 30.11.2011, p. 5, à propos de la conférence de Durban ; cf. dixième, vingtième, centième...)*.

Pourtant – à la différence de ce qui se passe pour *NQ* – la situation dépeinte sous *Synchronie 3* dans le Tableau 1 est, dans le cas de *SQ*, attestée à partir des premiers textes français : on rencontre en effet dès le XIII<sup>e</sup> siècle des *SQ* relevant univoquement de G2<sup>11</sup>. Solidement installé en diachronie, ce double fonctionnement est par ailleurs commun à plusieurs langues de souche indo-européenne (cf. Haspelmath 1996, Inkova 2012). En latin ancien déjà, *nescio quis*, *nescio quid* (= *je ne sais qui*, *je ne sais quoi*) fonctionnaient en tant qu'indéfinis (Larthomas 1987, Bodelot 2008). Cela permet d'aller un peu plus loin dans l'explication de la réanalyse qui a affecté en français les séquences avec *NQ* étudiées au § 1.1, et de supposer que l'ambivalence constitutive des structures *SQ* a joué un rôle d'attracteur analogique dans le changement distributionnel dont *NQ* témoigne à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle (§ 1.1).

Du point de vue de sa syntaxe interne maintenant, *SQ* se distingue par une variation et un renouvellement formels qui n'existent pas au même titre dans le cas de *NQ*. Ainsi la négation y apparaît-elle, selon les époques, sous ses formes simples ou discontinues : on trouve *ne* seul dans (6), (8) *supra* ou (13) *infra*, *ne* + le forclusif *pas* dans (16), et *pas* ou *plus* sans *ne* dans (7) et (9)... Cette variation morphologique mériterait, à l'évidence, une étude minutieuse. À nos yeux, elle signale le constant processus de (re)création et de remotivation dont ces structures font l'objet de la part des locuteurs. Du point de vue morpho-lexical, la séquence *SQ* inclut d'autre part diverses formes fléchies du V *savoir* (*je ne sais qui*, *on ne sait où*, *tu peux pas savoir quoi*, *Dieu sait quoi*, *va savoir comment* etc.) ; et l'on y rencontre aussi d'autres expressions épistémiques au sens large : ainsi *ne pouvoir dire Q*, *ne pas/plus se rappeler Q*, *deviner Q* etc. La métanalyse G1/G2 (exemple (10)), ouvrant sur le fonctionnement G2 (exemples (11) et (12)) est donc susceptible de concerner toute une gamme d'expressions associées non à un lexique

<sup>11</sup> Voir par exemple cet exemple où *SQ* se présente (ce qui arrive, quoique peu fréquemment) sous une forme positive (cf. ex. (12) *infra*) :

Ains vous en menrai avec moi,  
Et si arés je sai bien coi. (Adam de la Halle, 1285)

particulier, mais au domaine notionnel de l'incertitude, de l'ignorance ((10)-(11)), plus rarement à celui du savoir ou de la quête de savoir (voir (12) et exemple de la note 11) :

- (10) moi j'ai failli voir *je me rappelle plus quel film* (oral CFPP)
- (11) la famille nombreuse de cette nana vivant, à *nul ne pouvait dire combien*, dans une bâtisse croulante de la rue Philippe-de-Girard. (Simonin, 1977 < Béguelin (2009))
- (12) Tiens-moi au courant pour *tu sais quoi* (texte de SMS < Béguelin (2009))

Seules les plus figées et les plus archaïsantes des expressions de type *SQ* ont été officiellement retenues comme locutions indéfinies (*je ne sais*, *on ne sait Q*), ce qui n'est pas sans poser la question des critères auxquels devraient être soumises les recatégorisations de ce genre.

Nous resterons sommaires ici sur les cas de métanalyse G1/G2 affectant *SQ* (voir Béguelin 2009 pour plus de détails). Il nous suffira d'observer que l'on retrouve, en bonne place, les contextes déjà rencontrés plus haut à propos de *NQ*, sous l'étiquette « post-objet, post-objet zéro et/ou inséré dans (ou à la suite) d'une liste de SN » (Tableau 1 *supra*) :

- (13) [...] et nous constaterons que tous ces artistes et encore ceux qui continueront d'affluer se distinguent par quelque chose qui n'est qu'à eux et dont leur nation possède le privilège, un don, un accent, une grâce, un bonheur, *je ne sais quel tour de l'imagination et du faire*. (Cassou, 1960)
- (14) [...] l'élan spontané de la vie et de la curiosité que ne troublerait aucune réflexion irait tout droit, *on ne sait où*, sans retour ni repli de conscience.
- (15) On se barre, *on sait pas où*, droit devant nous, de toute façon c'est partout pareil [...]. (Cavanna, 1970)
- (16) Enfin, elle parvint à communiquer avec son mari, par une infirmière, une femme de ménage, *je ne sais pas qui*. (Vailland, 1945)

Dans ces quatre exemples, *SQ* peut être syntaxiquement indépendant (G1), ou investir par greffe une position syntaxiquement régie (G2). Tel est également le cas dans les exemples oraux (17) et (18), où le segment en italiques peut, à première vue et hors contexte, être analysé soit comme une énonciation autonome, constituant une clause indépendante, soit comme une greffe occupant une position régie par le V qui précède (respectivement *partir*, *essayer*) :

- (17) elle est partie *je sais pas où* (oral, PFC)
- (18) j'ai essayé *je sais pas combien de fois* (oral, PFC)

Dans ces deux exemples où le statut de *SQ* semble osciller entre celui d'énonciation autonome et celui d'un joker tenant lieu de complément régi, on peut toutefois se demander si la prosodie n'apporte pas des informations

qui seraient de nature à orienter l'interprétation soit en faveur de G1, soit en faveur de G2, notamment dans le cas où la sémantique ne privilégie ni l'une, ni l'autre interprétation.

Dans la suite de cet article, nous entreprendrons d'examiner ce point en posant les questions suivantes :

- Dans les contextes ambigus au vu de la transcription, la prosodie apporte-t-elle des indices permettant de trancher en faveur d'un statut macro-syntaxique de *SQ* (G1) ou au contraire d'un statut micro-syntaxique (G2) ?
- Dans les cas où l'analyse syntaxique semble pouvoir être tranchée en fonction de critères sémantiques ou informationnels, la prosodie confirme-t-elle les intuitions que l'on peut avoir à partir du seul donné segmental ?

Pour ce faire, nous analyserons des exemples tirés, par recherche semi-automatique, de cinq corpus de français parlé, comprenant des enregistrements de plusieurs heures et de plusieurs variétés de français. De la sorte, nous espérons apporter un éclairage original sur le rôle des facteurs prosodiques dans la perception du statut syntaxique des séquences *SQ*. De manière plus générale, nous espérons contribuer à une meilleure compréhension des conditions dans lesquelles prennent naissance, dans la langue parlée, les phénomènes de « couplage » de constructions verbales (cf. notamment Béguelin, Avanzi et Corminboeuf (2010)).

### 1.3. Le marquage prosodique des greffes

Les faits analysés aux §§ 1.1 et 1.2 peuvent être mis en rapport, nous l'avons dit, avec ces structures de la langue parlée que Deulofeu (1989, 1999, 2010) a étudiées sous le nom de « greffes »<sup>12</sup>, Andersen (1999) sous le nom de « propositions adverbiales non introduites », Choi-Jonin (2005) et Choi-Jonin et Delais-Roussarie (2006) sous le nom d'« association de propositions sans marque segmentale » et Blanche-Benveniste (2002, 2010) sous le nom de « regroupements par routine » :

- (19) ils mangeaient c'était minuit (< Deulofeu 1989 : 129)
- (20) elle a perdu son père elle était enfant (< Andersen 1999 : 166)
- (21) je suis venue à Toulouse j'avais environ deux ans (< Choi-Jonin et Delais-Roussarie 2006 : 121)
- (22) on a commencé il était quand même trois heures et quart (< Blanche-Benveniste 2010 : 182)

<sup>12</sup> À sa suite, le terme sera cité par Berrendonner (2003, 2008), Avanzi (2010, 2012), Avanzi et Lacheret-Dujour (2010), Conti et Béguelin (2010), Béguelin et Conti (2010), Benzitoun (2010), Benzitoun *et al.* (2011).

Dès les premiers travaux de Deulofeu (1989, 1999), la prosodie a été invoquée comme un indice potentiellement utile en vue de rendre compte de la nature du lien unissant les deux membres des couplages en question. Selon Deulofeu, les greffes se caractériseraient par un schéma intonatif de type « ouvrant-fermant » : l'intonation du premier membre serait montante, alors que celle du second membre serait descendante. Ce contraste de pente indiquerait selon l'auteur un rapport d'inclusion dans une unité prosodique de rang supérieur. Andersen (1999 : 164), dans sa description des propositions adverbiales non introduites, remarque comme Deulofeu que les séquences sont composées de deux groupes intonatifs. Mais elle va plus loin dans l'interprétation, en affirmant explicitement qu'une mélodie liée signale un rapport de dépendance au même titre que des « conjonctions de subordination ». Plus récemment, Berrendonner (2003, 2008) a étudié la prosodie de greffes à valeur temporelle. À la lumière des tracés prosodiques disponibles dans Lacheret-Dujour (2003 : 131), il remarque que le rapport d'inclusion dans une unité prosodique de rang supérieur des deux membres de la greffe peut être aussi la conséquence d'un rapport d'empaquetage qui se manifeste par la présence d'une proéminence accentuelle plus forte sur le second membre du couplage que sur le premier terme<sup>13</sup>. Ainsi, dans l'exemple de Lacheret-Dujour, dont la Figure 1 ci-contre donne une représentation de l'évolution de la fréquence fondamentale au cours du temps, on constate bel et bien que la proéminence qui ponctue la seconde partie de la séquence (*j'avais douze ans*) est plus forte que celle qui ponctue la première partie de cette séquence (*nous sommes venus en France euh en dix-neuf cent cinquante-six*), de par sa montée mélodique et du fait qu'elle est suivie d'une pause silencieuse.

NOTE RELATIVE AUX FIGURES 1 ET SUIVANTES. – L'évolution de la  $f_0$  (en traits noirs) peut être mesurée en demi-tons (en filigrane, la distance entre deux lignes fines vaut 1 demi-ton, la distance entre deux traits épais une quarte (4 demi-tons)) ; la durée des segments étiquetés est donnée en millisecondes au dessus de la bande dans laquelle évolue la courbe de  $f_0$ . Les chiffres plus foncés au-dessus indiquent le temps en secondes du segment par rapport à l'enregistrement du fichier total. Les différentes couches d'alignement, importées directement depuis les fichiers d'alignement au format Textgrid (Praat, cf. Boersma et Weeninck 2014), sont affichées en dessous de cette bande, en l'occurrence, de haut en bas : les phonèmes et les syllabes en alphabet SAMPA, et la transcription des mots graphiques.

<sup>13</sup> Voir pour les origines du traitement Martin (1978, 1987), Mertens (1987, 2006) puis Lacheret-Dujour (2003, 2007). Pour une discussion et une formalisation, voir Avanzi (2012).



Suivant Deulofeu et Andersen, Berrendonner et Lacheret-Dujour voient dans ce genre de condensation prosodique un moyen dont disposent les sujets parlants pour marquer des relations de rection sans utiliser de morphèmes segmentaux. Béguelin (2003 : 116, 2009) interprète de son côté le fait que deux constructions verbales contiguës soient intonées de façon « liée » (c'est-à-dire prononcées dans la même unité prosodique de rang supérieur) comme l'indice possible d'une (ré)interprétation micro-syntaxique du binôme.

Avanzi (2012) a mis à l'épreuve de façon plus systématique cette hypothèse selon laquelle la prosodie serait un indice en faveur d'une dépendance micro-syntaxique. Dans son travail de doctorat, à travers l'analyse d'environ 70 exemplaires de greffes à valeur temporelle, il a ainsi abouti aux conclusions suivantes :

- (a) Si le second membre du couplage est inclus dans le même groupe prosodique de rang supérieur que la construction à laquelle il s'ajoute (*patron de regroupement*), alors il est interprété préférentiellement comme un complément régi ;
- (b) Si le second membre du couplage forme un groupe prosodique indépendant par rapport à la séquence à laquelle il s'ajoute (*patron de rupture*), alors il est interprété préférentiellement comme une clause autonome ;
- (c) Si le second membre du couplage est séparé de ce qui le précède par une disfluente, sous forme d'un allongement syllabique important et/ou d'un *eah* suivi ou non d'un silence (*patron de disfluence*), alors il est impossible de décider si l'on a affaire à un piétinement sur l'axe paradigmatique, ou à un re-départ après abandon de la structure en cours.

Ces observations se vérifient-elles pour d'autres types de couplages ? C'est ce que nous souhaitons vérifier à travers l'analyse d'un corpus d'une quarantaine de séquences *SQ*.

## 2. CORPUS

### 2.1. Inventaire des formes recherchées

Nous avons recherché automatiquement, dans diverses bases de données à notre disposition<sup>14</sup>, les séquences formées sur le patron [ProSN (neg)<sub>1</sub>]

<sup>14</sup> Les corpus consultés sont les suivants : PFC (Durand *et al.* 2002, 2009) ; CFPP2000 (Branca *et al.* 2009) ; CID (Bertrand *et al.* 2008) ; OFROM (Avanzi *et al.* 2012-2014) ; CRFP (DELIC 2004). La déclinaison des formes du verbe *savoir* dans le tableau s'applique, *mutatis mutandis*, à d'autres verbes qui ont également été recherchés dans ces corpus (*ignorer, se rappeler, se souvenir, deviner*).

*savoir* (neg<sub>2</sub>) QU-], dont le tableau ci-dessous décline les principales réalisations paradigmatiques :

<i>S</i>	<i>neg</i> <sub>1</sub>	<i>Savoir</i>	<i>neg</i> <sub>2</sub>	<i>Q</i>
je/tu		sais/savais/saurais		qui
il/elle/on/Dieu		sait/savait/saurait	pas	que
nous/vous	n(e)	savons/savez savions/saviez saurons/saurez	plus point guère jamais	quoi combien comment où quand
ils/elles		savent/savaient/sauront		quel(le) N lequel(le)
		va savoir		

Tableau 2. – Détail des réalisations paradigmatiques de la structure [ProSN (neg<sub>1</sub>) savoir (neg<sub>2</sub>) Q] recherchée automatiquement dans les corpus

Au total, nous avons retenu 43 séquences dont la qualité audio était suffisamment bonne pour qu'elles soient susceptibles d'être analysées instrumentalement. Les corpus que nous avons fouillés n'étant pas représentatifs de l'ensemble des variétés de français parlées en Europe<sup>15</sup>, les comptages que nous présenterons dans la suite de cet article devront être considérés avec précaution. D'autre part, le nombre d'exemples analysés est peu élevé, ce qui invite à la prudence et donne à ce travail un caractère programmatique.

Les propriétés formelles internes des 43 séquences *SQ* relevées sont en gros les suivantes :

- Lexique : 41 V *savoir*, 2 V *rappeler*
- Morphologie verbale : 40 ex. à la 1<sup>ère</sup> pers. du sg (*je sais pas combien de fois*), 3 à la 3<sup>e</sup> pers. (*on ne sait pourquoi, on sait pas quoi*) ; 42 ex. au présent de l'indicatif, contre 1 ex. à l'imparfait (*on partait on savait pas où*)
- Forme de la négation : 33 ex. de *pas* seul ; 4 de *plus* seul ; 5 de *ne* seul ; 1 seul cas de négation discontinue *ne... plus*
- Forme de la complétive elliptique : *combien de N* (8 ex.), *quel N* (9 ex.) *combien* (3 ex.), *comment* (4 ex.), *où* (5 ex.), *quand* (1 ex.), *quoi* (8 ex.), *pourquoi* (4 ex.), *qui* (1 ex.)
- Présence d'adverbes : *trop* (3 ex.), *exactement* (1 ex.), *très bien* (1 ex.)

<sup>15</sup> Les bases de données consultées ne sont pas non plus échantillonnées selon la situation de parole, et le nombre de mots exact qu'elles contiennent n'est pas connu.

- Présence de double marquage : 1 ex. (*je m'en rappelle pas en quelle année*)

Sous réserve d'un examen prosodique plus précis, les propriétés de syntaxe externe des mêmes séquences semblent être les suivantes :

- *SQ* figure en position de complément valenciel du V adjacent (*il y a, avoir, mettre, peser, aller, venir, voir, regarder, faire...*) : 11 ex.
- *SQ* figure en position de quantificateur type *beaucoup* : 2 ex.
- *SQ* figure en position de circonstant de temps (4 ex.), de lieu (4 ex.), de cause (4 ex.), ou de complément de manière commutant avec la proforme *ainsi* (4 ex.)
- *SQ* figure en position de régime de préposition (*de, à, jusqu'à, pendant, avec, pour, comme* : 14 ex. (contre 3 cas où la prép – *en, de* – est sise devant *Q*))

Reste à tester comment le facteur prosodique interagit avec les propriétés morphosyntaxiques de ces séquences, de façon à privilégier tantôt G1, tantôt G2, tantôt G1/G2.

## 2.2. Traitement prosodique

Afin d'analyser la relation prosodique qu'entretiennent les groupes prosodiques qui composent les séquences que nous étudions dans cet article (cf. points (a), (b) et (c) *supra*), nous avons recours à une procédure d'annotation semi-automatique, qui se déroule en deux grandes étapes.

- Dans un premier temps, chacune des séquences sonores a été transcrite orthographiquement dans Praat (Boersma et Weenink 2014), puis alignée en phonèmes, syllabes et mots graphiques avec le script Easyalign (Goldman 2011). Les alignements ont été corrigés manuellement.
- Dans un second temps, la force de proéminences finales des groupes prosodiques composant les séquences soumises à l'analyse a été estimée à l'aide du logiciel ANALOR (Avanzi, Lacheret-Dujour, Obin et Victorri (2011) ; Avanzi (2012)). L'algorithme, en se basant sur les variations contextuelles de durée, d'écarts mélodiques ainsi que sur la distribution des pauses, attribue à chacune des syllabes traitées un score de proéminence, sur une échelle allant de 0/10 (proéminence nulle) à 10/10 (proéminence forte)<sup>16</sup>. Dans les figures ci-dessous, la

---

<sup>16</sup> L'intérêt de l'utilisation d'un tel logiciel, dont les fondements théoriques et les fonctions ont été largement présentées dans des publications antérieures, est qu'il permet de tenir compte des principes de compensation et des principes de quantité à l'œuvre dans l'actualisation des frontières prosodiques de différents rangs. Par exemple, une syllabe saillante parce qu'elle fait l'objet d'une variation de durée pourra être considérée comme ayant une

force des proéminences finales de chacun des groupes prosodiques composant les séquences analysées est étiquetée dans une couche d'annotation spécifique, juste en dessous de la représentation graphique du signal.

Sur les bases des résultats obtenus par Avanzi (2012), nous avons considéré, lors du traitement, qu'il y avait regroupement entre deux groupes prosodiques lorsque l'écart entre les degrés de force de deux proéminences finales de groupe était supérieur à deux unités. Nous avons considéré que les groupes prosodiques concernés entretenaient un rapport de rupture dans le cas contraire.

La Figure 2 ci-après donne un exemple de la représentation d'un patron de regroupement. La syllabe finale du groupe dans lequel *SQ* est intonné (*on ne sait pourquoi*) fait l'objet d'un fort allongement, d'une montée mélodique importante et est suivie d'une pause silencieuse, pour un degré de force relative évalué à 9/10 par le logiciel. Rien de tel sur la syllabe finale du groupe prosodique qui précède (*déménagé*), dont la force a été évaluée à 4/10 : la syllabe mise en évidence est légèrement allongée par rapport à son entourage, et ne fait pas l'objet d'un rehaussement intonatif perceptible. À l'inverse, la Figure 3 illustre un cas de rupture prosodique. La syllabe finale du segment impliquant le verbe *savoir*, *je sais plus en quelle année*, n'est pas assortie d'une proéminence plus forte que la syllabe qui ponctue la *quand*-construction *quand y avait de la neige*. Les deux syllabes présentent un glissando de même valeur (un peu moins de 4 dt), et un allongement plus important sur la proéminence associée à la syllabe *neige* compense la présence d'une pause après le segment *année*, pour une note de proéminence de 7/10 et de 8/10, respectivement.

La tire « prom » indique les syllabes proéminentes (symbole « P ») et disfluentes (symbole « H »), la force relative des syllabes proéminentes (comprise sur une échelle entre 0/10 et 10/10) est donnée dans la tire syllabique dupliquée juste en dessous du signal.

Quant aux disfluences enfin, elles ont été annotées manuellement, sur des bases perceptives, la détection automatique fiable de ce genre d'événement n'étant pas possible en l'état actuel des recherches (Figure 4).

La présence du symbole « z » dans la tire d'annotation manuelle de la Figure 4, indique que l'allongement associé à la syllabe « euh » suivi d'une pause ne doit pas être considéré ici comme la marque d'un accent de frontière de groupe prosodique bien formé, mais comme un indice de trébuchement vocal.

---

force équivalente par rapport à une syllabe saillante parce que manifestant un écart mélodique uniquement.

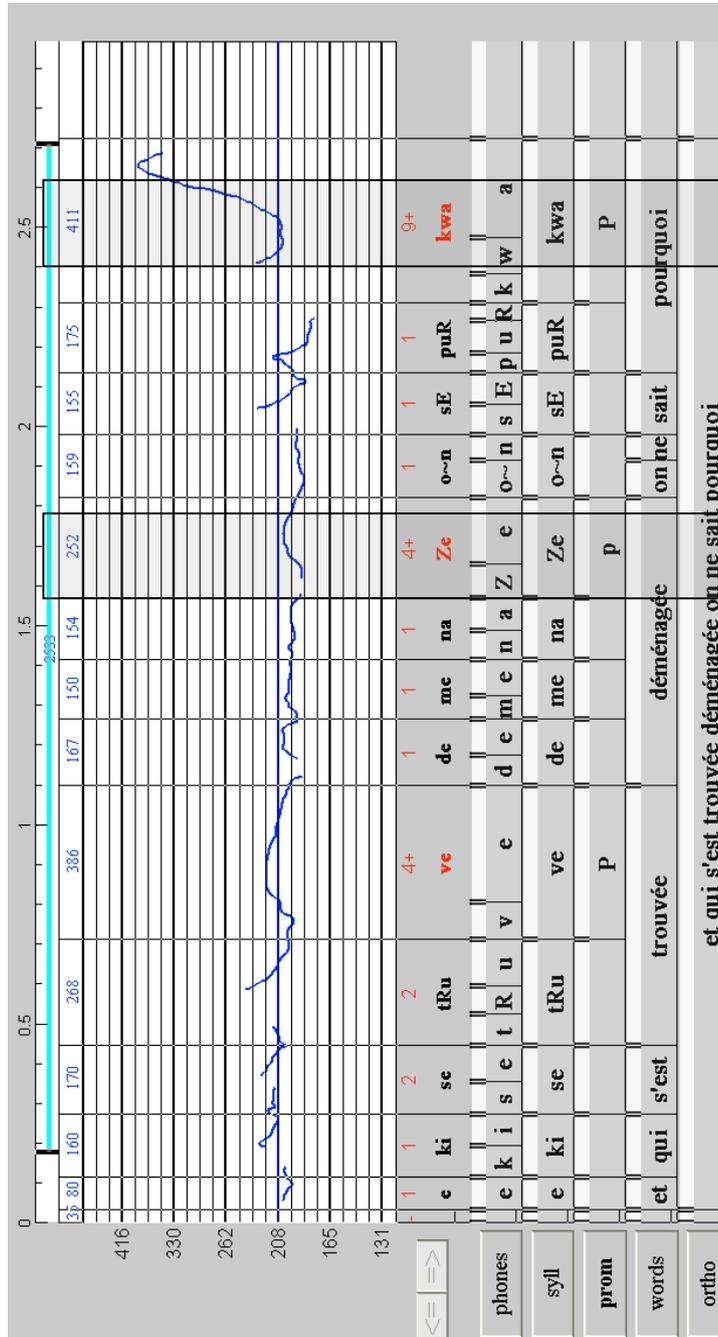


Figure 2. – Copie d'écran ANALOR. Analyse de la séquence *et qui s'est trouvée démenagée on ne sait pourquoi* (CFPP)





### 3. ANALYSE

Après analyse, on remarque que le patron de regroupement est de loin le plus présent dans notre corpus : il est activé dans 31 cas sur 43. Suivent ensuite les couplages de CV qui contiennent une disflue à leur interstice (8 cas sur 43), puis les séquences dans lesquelles le segment incluant *savoir* n'est pas empaqueté prosodiquement avec le verbe qui le précède (patron de rupture, 4 cas sur 43). Nous commentons des exemples de chacune de ces réalisations en commençant par les exemples actualisés par un patron de regroupement et en terminant par ceux impliquant une hésitation.

#### 3.1. Regroupement

Dans environ trois quarts des exemples de notre collection, la séquence *SQ* est incluse dans un groupe de rang prosodique supérieur avec le segment après lequel elle s'insère. La Figure 2, présentée plus haut, en donnait un exemple. La Figure 5 ci-après est représentative du regroupement prosodique auxquels donnent lieu nos 14 exemples de *SQ* post-prépositionnels : la proéminence finale de la séquence (*je sais pas qui*) domine, de par son degré de saillance prosodique, la proéminence dont est assorti le premier terme du couplage (*y avait des cassettes chez lui qu'il avait filmées*).

Certains contextes permettent de montrer que l'empaquetage peut prendre une forme extrême. Dans la Figure 6, la séquence dans laquelle la CV initiale (*il pesait*) n'est pas assortie d'une proéminence, ne forme qu'un seul et même groupe prosodique avec *SQ* (*je sais pas combien*).

Sur le plan syntaxique, le *SQ* remplit une position valencielle auprès du V *peser*. Tout porte donc à croire que *SQ* est inclus dans la même clause que le matériau qui la précède, et que le syntagme a, de ce fait, le statut d'une proforme indéfinie complexe. Au plan segmental, on remarque en effet que les nombreuses séquences *SQ* faisant l'objet d'un empaquetage sont : (i) ou bien régies par une préposition placée devant *SQ* (cf. Figure 6) ; (ii) ou bien requises pour que l'énoncé puisse fonctionner sémantiquement (cf. Figure 7) ; (iii) ou encore morphosyntaxiquement « réduites » (elles ne contiennent pas de modifieurs comme c'est le cas de l'exemple de la Figure 10 *infra*).

Cela dit, des séquences facultatives sur le plan rectionnel, de même que des séquences non réduites sur le plan morphologique contenant à l'interne un pronom (*je m'en rappelle pas en quelle année*, Figure 7), ou un adverbe (*je sais pas trop comment*, Figure 8), peuvent aussi présenter cette configuration prosodique de regroupement.

On constate également que la préposition peut être située à l'intérieur du *SQ*, ce qui est le propre d'une situation de couplage ou de greffe (Figure 9). Pour ce dernier exemple, il est difficile toutefois de douter du statut rectionnel du *SQ*. Privée de ce syntagme, l'énonciation de la CV *ils viennent* serait tout à fait dépourvue de pertinence informationnelle, dans un contexte où la locutrice vient de dire que sa famille était originaire du Danemark.

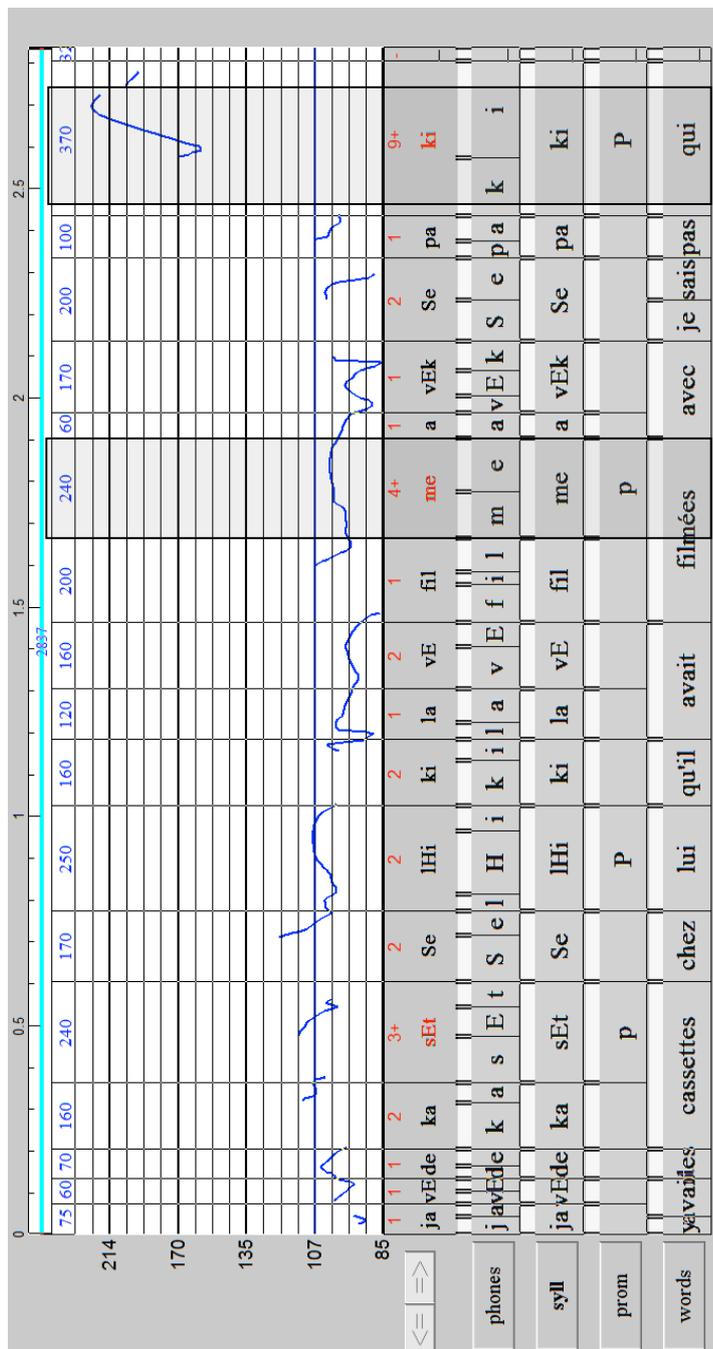


Figure 5. – Copie d’écran ANALOR. Analyse de la séquence  
*y avait des cassettes chez lui qu’il avait filmées avec je sais pas qui (CID)*

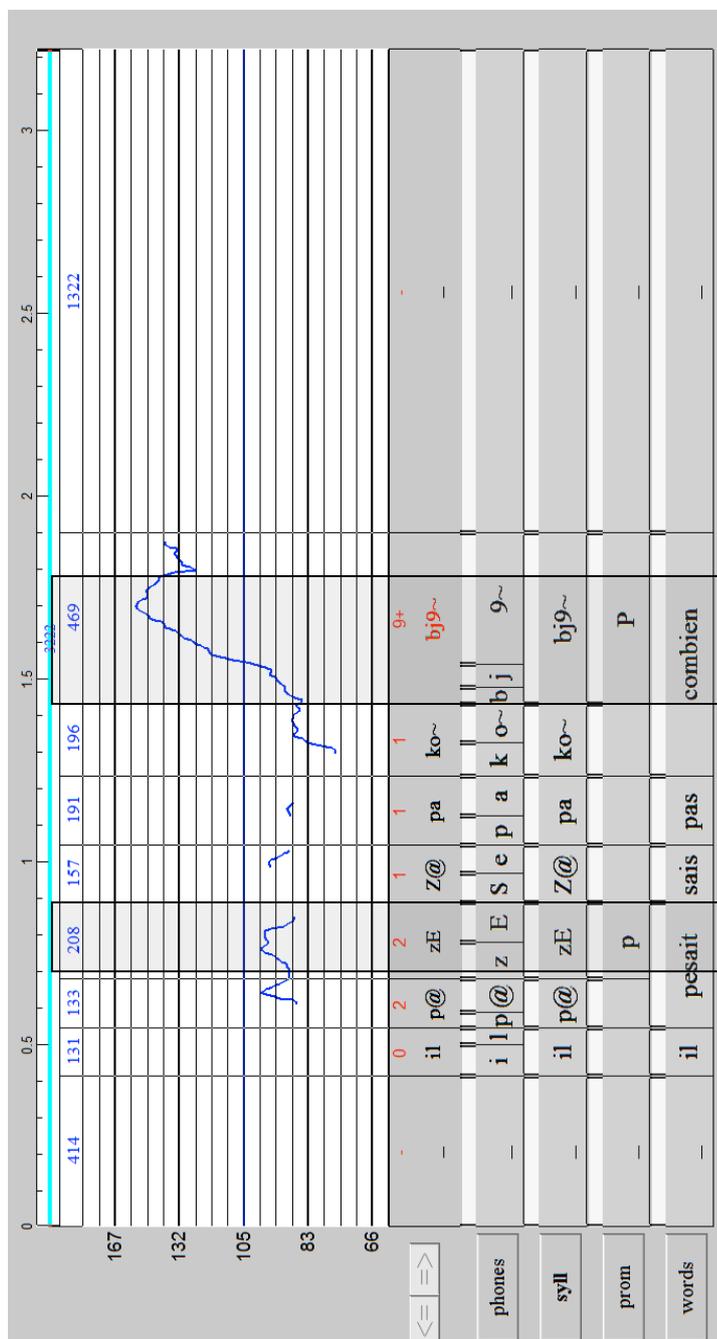


Figure 6. – Copie d'écran ANALOR. Analyse de la séquence *il pesait je sais pas combien* (PFC)



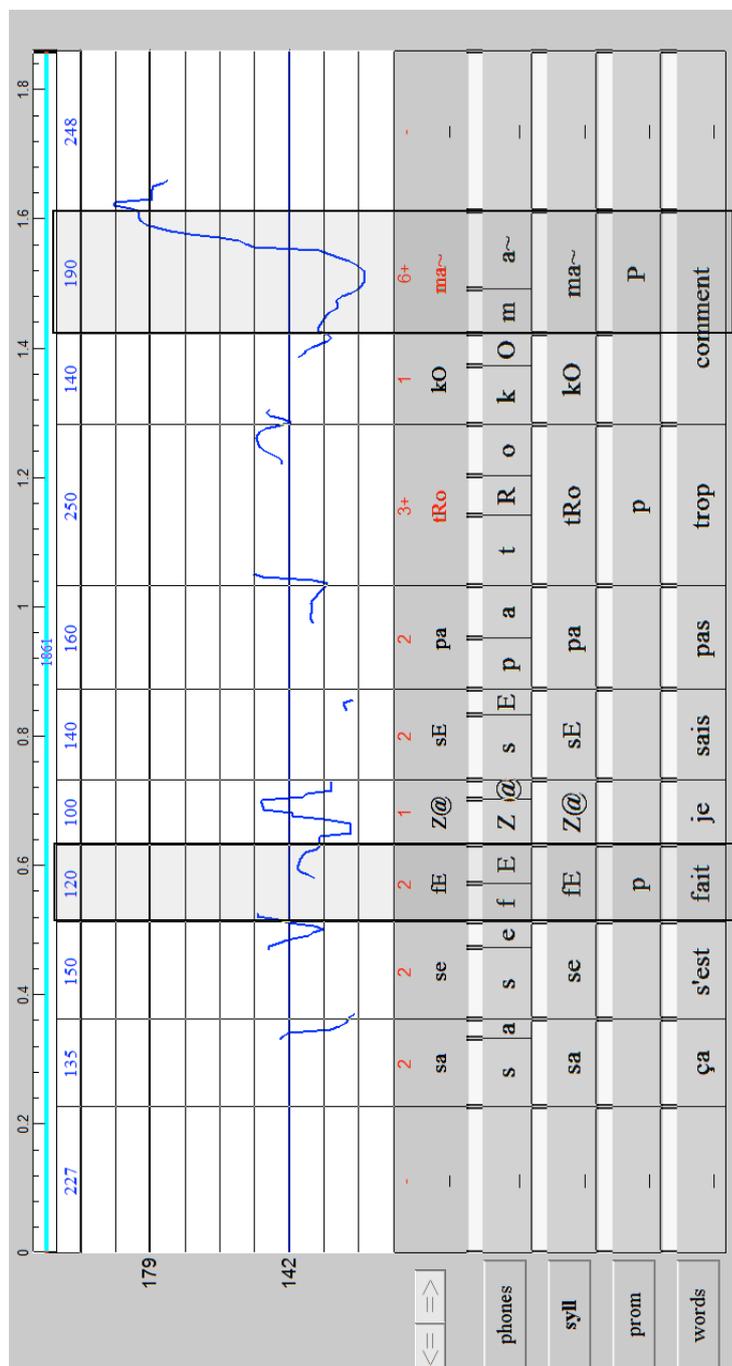


Figure 8. – Copie d'écran ANALOR. Analyse de la séquence *ça s'est fait je sais pas trop comment* (CFPP)

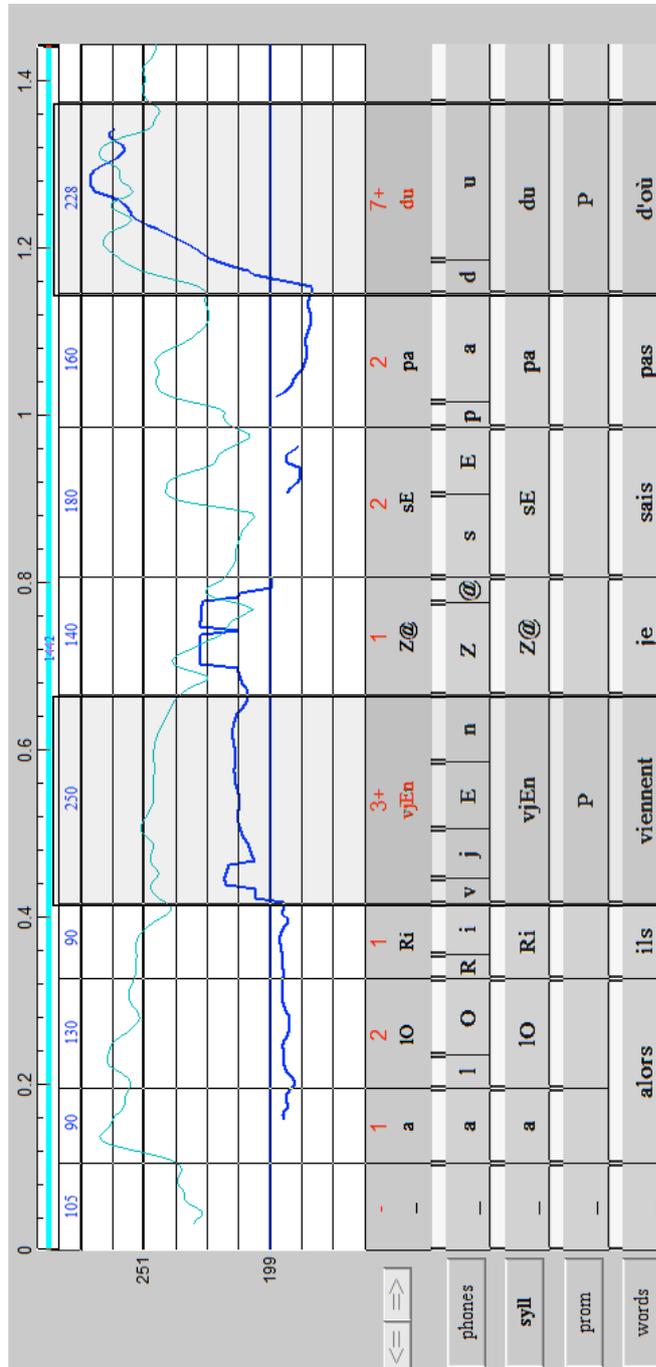


Figure 9. – Copie d'écran ANALOR. Analyse de la séquence *alors ils viennent je sais pas d'où* (PFC)

Au total, l'examen de ces trois derniers exemples nous amène à conclure que l'empaquetage prosodique n'est pas réservé aux constructions « figées ». Cela confirme ce qui a été dit plus haut de la variabilité interne des greffes en *SQ*, particulièrement concernées par des phénomènes de renouvellement formel (§ 1.2).

### 3.2. Rupture

Dans les exemples actualisés par un patron de rupture, la séquence *SQ* forme une clause autonome par rapport à ce qui la précède. Elle joue un rôle similaire à celui d'une parenthèse, ou d'une épexégèse (Bally 1942), tant sur le plan de la forme que sur celui du contenu : *SQ* a pour fonction, dans ces configurations, de commenter l'énonciation précédente en exprimant un aveu d'ignorance, et pourrait être supprimé sans altérer la grammaticalité de l'énoncé. Sur le plan de la forme, on voit en effet avec l'exemple de la Figure 3, présenté plus haut, que le segment en *SQ* (*je sais plus quelle année*) copie, sur le même registre, le contour du segment qui précède (*quand il y avait de la neige*), ce qui est un processus typique des segments postfocus (Rossi 1999). Quant à l'exemple que présente la Figure 10 ci-contre, *SQ* (*je sais pas très bien pourquoi*), son analyse est syntaxiquement ambiguë. La prise en compte du contexte d'énonciation<sup>17</sup> indique que le verbe *passer* pourrait fonctionner ici de façon intransitive, sans complément, ce qui plaiderait en faveur de G1. En revanche, le statut de *SQ* pourrait être celui d'une greffe en position régie (G2), compte tenu de la question que pose l'interlocuteur dans la réplique précédente. Dans la réponse, la prosodie, en faisant pencher pour G1, semble indiquer en fait que le focus informationnel est l'indication chiffrée : le groupe prosodique contenant *SQ* intervient en effet après un intonème de type « conclusif » (Delattre 1965), qui signale que la séquence est complète sur le plan praxéologique et interactionnel (Berrendonner 1993), donc que l'on passe avec *SQ* à une autre clause sur le plan syntaxique.

En pareil contexte, la prosodie permet apparemment de distinguer des cas qui relèvent de G1 et d'autres qui relèvent de G2<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Le contexte de cette séquence est le suivant :

L1 : ça m'a tu vois je voulais absolument monter avec les grands

L2 : et quoi toute ton année est passée sauf toi ou quoi

L1 : non on était je crois qu'on était deux trois et alors euh on n'a pas pu passer je sais pas très bien pourquoi.

<sup>18</sup> Dans les deux autres exemples actualisés par un patron de rupture (dont les tracés mélodiques ne sont pas donnés ici, faute d'espace), *SQ* exprime également la causalité « c'est parti très tôt j'avais envie dès l- de de devenir musicien je sais pas pourquoi » (OFROM) et « c'est un truc que j'ai j'ai fait vachement longtemps je sais pas pourquoi » (CID).





Dans ce contexte, le statut grammatical de *SQ* (*je sais plus trop combien de temps*) est syntaxiquement ambigu, et il est difficile de décider si *SQ* constitue une proposition indépendante qui marque un re-départ après l'abandon de la structure syntaxique en cours d'énonciation (*SQ* = aveu d'ignorance autonome, selon G1) ou si *SQ* joue le rôle d'une greffe venant combler la valence non réalisée du verbe *rester* (selon G2). Le patron prosodique d'hésitation ne permet pas de trancher entre ces deux hypothèses. On a donc affaire ici à un cas de *métanalyse* sur le plan syntaxique<sup>19</sup>.

#### 4. CONCLUSION

Nous avons cherché dans cet article à mettre en lumière l'apport des facteurs prosodiques dans l'analyse de séquences de type [V *ne pas savoir Q*]. Nous avons d'abord pu observer, dans le nombre (modeste, il faut l'avoir à l'esprit) d'exemples analysés, que *SQ* entre le plus souvent dans des configurations à patron prosodique englobant (31 ex. sur 43). Ce constat ne surprend guère pour les cas où *SQ* occupe, par rapport au V adjacent, une place d'argument valenciel ou de complément régi de statut rhématique ; il confirme le rôle important que jouent, dans le discours, les processus de greffes impliquant le domaine notionnel de la connaissance et plus souvent encore de l'ignorance. Notre corpus ne présente donc que 4 ex. de patron prosodique non lié ; 3 d'entre eux concernent *je sais pas (très bien) pourquoi*, le 4<sup>e</sup> se présente sous la forme *je sais plus quelle année*. Ici, la prosodie joue un rôle discriminant : elle permet à elle seule de distinguer entre analyse de type G2 (clause unique avec place de circonstant causal ou temporel réalisée sous forme de greffe) et analyse G1 (couple de clauses réalisant deux énonciations de même rang, dans le cadre d'une routine discursive de type *action + confirmation* (cf. § 1.1)). Dans 8 de nos exemples enfin, nous avons affaire à un patron prosodique d'hésitation (par exemple dans : *moi j'ai failli voir je me rappelle plus quel film*). En pareil cas, l'interprétation demeure incertaine entre G1 et G2 : il est difficile de dire si *SQ* sature par greffe une place de complément du V adjacent où s'il constitue une nouvelle énonciation, après abandon de la précédente. Plus *SQ* se présente sous une forme figée et réduite (*je ne sais quoi* vs *je sais pas trop combien de temps*), plus on pourra être tenté de l'interpréter selon G2, comme un complément différé suite à l'hésitation du locuteur. Nous en concluons qu'à l'oral, les disfluences représentent un contexte privilégié de métanalyse, propice parmi d'autres à une re-catégorisation micro- des séquences *SQ* (pour un inventaire, cf. ci-dessus Tableau 1, à compléter par Béguelin (2009 : § 2.5)). Ceci permet de cerner un peu plus précisément qu'on ne le fait d'habitude le rôle, souvent invoqué mais peu démontré, de l'oral dans le changement syntaxique, et notamment dans la réinterprétation de structures paratactiques en

<sup>19</sup> Pour plus de détails, voir l'argumentation d'Avanzi (2012 : 237 sqq.).

structures hypotactiques. Nos exemples révèlent, en outre, que le patron d'empaquetage peut être activé même quand la séquence *SQ* n'est pas « figée » (présence, à l'interne, de la préposition ou d'adverbes modifieurs ; traces d'un renouvellement formel de la négation : cf. *je sais pas / plus quoi* vs le traditionnel et figé *je ne sais quoi*). Cela nous confirme dans l'idée que la greffe éventuellement suivie de réanalyse syntaxique à laquelle donnent lieu les aveux d'ignorance est à envisager comme une potentialité vivante de la langue, attestée à toutes les époques et intimement liée à des questions de planification énonciative, plutôt que comme le résultat d'un phénomène scalaire de grammaticalisation par « blanchiment » sémantique.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSEN H. L. (1999). Propositions adverbiales non introduites en français parlé. *Revue romane* 34/2, 163-180.
- AVANZI M. (2010). Rattachement et fragmentation de la syntaxe par la prosodie. *Travaux de Linguistique* 60, 145-166.
- AVANZI M. (2012). *L'interface prosodie / syntaxe en français parlé. Dislocations, incises et asyndètes*. Bruxelles : Peter Lang.
- AVANZI M., LACHERET-DUJOUR A. (2010). Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé. In : M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe, vol. 2 : Structures, marquages et exploitation discursive*. Berne : Peter Lang, 339-364.
- AVANZI M., OBIN N., LACHERET-DUJOUR A., VICTORRI B. (2011). Toward a Continuous Modeling of French Prosodic Structure: Using Acoustic Features to Predict Prominence Location and Prominence Degree. In : Proceedings of Interspeech. Firenze, Italy, 2033-2036.
- AVANZI M., BÉGUELIN M.-J., DIÉMOZ F. (2012-2014). *Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande*. Université de Neuchâtel, <http://www.unine.ch/ofrom>.
- BÉGUELIN M.-J. (2002). Routines macro-syntaxiques et grammaticalisation des clauses en *n'importe*. In : H.L. Andersen et H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Actes du colloque d'Aarhus, 20-22 mai 2001. Berne : Peter Lang, 43-71.
- BÉGUELIN M.-J. (2003). Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation. In : A. Scarano (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*. Rome : Bulzoni, 111-132.
- BÉGUELIN M.-J. (2007). Grammaticalisation et renouvellement formel de *en veux-tu en voilà*. In : O. Bertrand, M. Charolles, J. François, S. Prévost et C. Schneider (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Hommages à Bernard Combettes*. Berne : Peter Lang, 225-242.

- BÉGUELIN M.-J. (2009). From the Confession of Ignorance to the Indefinite what Impact for a Theory of Grammaticalization? In : C. Rossari, C. Ricci et A. Spiridon (eds), *Grammaticalization and Pragmatics : Facts, Approaches, Theoretical Issues*. Bingley : Emerald Group Publishing Limited, coll. Studies in Pragmatics, 35-64.
- BÉGUELIN M.-J. (2010). Noyaux prédicatifs en relation de juxtaposition. In : M.-J. Béguelin, M. Avanzi et G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe, vol. 1 : Entre dépendance et autonomie*. Berne : Peter Lang, 3-34.
- BÉGUELIN M.-J., AVANZI M., CORMINBOEUF G. (éds) (2010). *La Parataxe. Tome 1 : Entre dépendance et intégration ; Tome 2 : Structures, marquages et exploitation discursive*. Berne : Peter Lang.
- BÉGUELIN M.-J., CONTI V. (2010). Syntaxe des structures avec *avoir beau* en français préclassique et classique. In : B. Combettes, C. Guillot, S. Prévost, E. Oppermann-Marsaux et A. Rodrigues Somolinos (éds), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang, 43-72.
- BENZITOUN Ch. (2010). Comment tirer profit de la *para*-taxe ? In : M.-J. Béguelin, M. Avanzi et G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe, vol. 1 : Entre dépendance et intégration*. Berne : Peter Lang, 153-174.
- BENZITOUN Ch., DISTER A., GERDES K., KAHANE S., PIETRANDREA P., SABIO F., DEBAISIEUX J.-M. (2010). *Tu veux couper là faut dire pourquoi*. Propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé. In : F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klingler, J. Durand, L. Mondada et S. Prévost (éds), *Actes du 2<sup>ème</sup> CMLF*, 2075-2090.
- BERRENDONNER A. (1993). Périodes. In : H. Parret (éd), *La temporalité du discours*. Louvain : Presses Universitaires, 47-61.
- BERRENDONNER A. (2003). Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques. In : A. Rabatel (éd.), *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s') apprendre*. Lyon : Presses Universitaires, 249-264.
- BERRENDONNER A. (2008). L'alternance que / #. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? In : D. Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle*. Berne : Peter Lang, 279-296.
- BERTRAND R., BLACHE P., ESPESSER R., FERRÉ G., MEUNIER C., PRIEGO-VALVERDE B., RAUZY S. (2008). Le CID. Corpus of Interactional Data. Annotation et exploitation multimodale de parole conversationnelle. *Traitement Automatique des Langues* 49/3, 1-30.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2002). Phrase et construction verbale. *Verbum* 24/1-2, 7-22.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2010). *Le français. Usages de la langue parlée*. Leuven / Paris : Peeters.
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET C., VAN DEN EYNDE K., MERTENS P. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : CNRS éditions.

- BLINKENBERG A. (1950). *Le problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie*. Copenhague.
- BODELOT C. (2008). Adverbialisation de la séquence « proposition + interrogatif ou exclamatif ». In : M. Fruyt et S. Van Laer (éds), *Adverbes et évolution linguistique en latin*. Paris : L'Harmattan / Centre Alfred Ernout, 81-99.
- BOERSMA P., WEENINK D. (2014). *Praat, version 5.3*. <www.praat.org>.
- BRANCA-ROSOFF S., FLEURY S., LEFEUVRE F., PIRES M. (2009). *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. <http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/>
- BYBEE J. (2010). *Language, usage and cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CHOI-JONIN I. (2005). Les subordinations spatio-temporelles sans marque segmentale. In : F. Lambert et H. Nølle (éds), *La syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de Claude Muller*. Rennes : Presses Universitaires, 55-64.
- CHOI-JONIN I., DELAIS-ROUSSARIE E. (2006). L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique. *Faits de langue* 48, 121-135.
- CONTI V., BÉGUELIN M.-J. (2010). Le statut des concessives en avoir beau du français : considérations synchroniques et diachroniques. *Journal of French Language Studies* 20, issue 03, 271-288.
- DELATTE P. (1966). Les dix intonations de base du français. *The French Review* 40, 1, 1-14.
- DELIC (2004). Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé. *Recherches sur le français parlé* 18, 11-42.
- DEULOFEU J. (1989). Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé. *Recherches sur le français parlé* 9, 111-141.
- DEULOFEU J. (1999). *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème que)*. Thèse d'État, Université de Paris III.
- DEULOFEU J. (2010). La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection. In : M.-J. Béguelin, M. Avanzi et G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe. vol. 1 : Entre dépendance et intégration*. Berne : Peter Lang, 175-208.
- DURAND J., LAKS B., LYCHE Ch. (éds) (2009). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès.
- GOLDMAN J.-Ph. (2011). EasyAlign : a semi-automatic phonetic alignment tool under Praat. *Proceedings of Interspeech*, Firenze, Italy, 3233-3236.
- GREVISSE M., GOOSSE A. (2008<sup>14</sup>). *Le Bon Usage*. Bruxelles : Duculot.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012). *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.
- HASPELMATH M. (1996). *Indefinite Pronoun*. Oxford : Oxford University Press.

- HASPELMATH M. (1998). Does grammaticalization need reanalysis ? *Studies in language* 22, 315-351.
- INKOVA O. (2012). Les indéfinis russes de la série Bog znaet / Bog vest' ('Dieu sait'). In : C. Schnedecker et C. Armbrrecht (éds), *La quantification et ses domaines. Actes du colloque de Strasbourg, 19-21 octobre 2006*. Paris : Champion, 449-461.
- JESPERSEN O. (1976). *Nature, évolution et origines du langage*. Paris : Payot.
- LACHERET-DUJOUR A. (2003). *La prosodie des circonstants*. Louvain : Peeters.
- LACHERET-DUJOUR A. (2007). Séquençage et mouvements intonodiscursifs en français parlé. *Cahiers de Praxématique* 48, 193-212.
- LARTHOMAS P. (1987). Notes sur les « indéfinis » dits d'ignorance. In : *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*. Paris : Société pour l'Information Grammaticale, 173-182.
- LE GOFFIC P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- MARTIN P. (1978) Questions de phonosyntaxe et de phonosémantique en français. *Linguisticae Investigationes* 2, 93-126.
- MARTIN P. (1987). Prosodic and rhythmic structures in French. *Linguistics* 25, 925-949.
- MEILLET A. (1912). L'évolution des formes grammaticales. *Scientia (Rivista di scienza)* vol. XII, n° XXVI, 6, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, 1975, 130-148.
- MERTENS P. (1993). Accentuation, intonation et morphosyntaxe. *Travaux de Linguistique* 26, 21-69.
- MERTENS P. (2006). A Predictive Approach to the Analysis of Intonation in Discourse in French. In : Y. Kawaguchi, I. Fonagy et T. Moriguchi (eds), *Prosody and Syntax*. Amsterdam : Benjamins, 64-101.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R. (2009). *Nouvelle grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- RIGAUD N. (2013). Construction verbale réduite à son motQ. In : P. Hadermann, M. Pierrard, A. Roig et D. Van Raemdonck (éds). *Ellipse et fragment. Morceaux choisis*. Berne : Peter Lang, 181-202.
- SAUSSURE, F. de (2002). *Écrits de linguistique générale*. Édités par S. Bouquet, R. Engler. Paris : Gallimard.
- WILMET, M. (2007<sup>4</sup>). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck / Duculot.